

NOMINATION

AU GRADE D'IDIV À TITRE PERSONNEL

(fin de carrière)

Tableau 2019 – CAP du 12 décembre 2018

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

Mesdames, Messieurs,

Les travaux de cette CAP débutent dans un contexte exceptionnellement tendu, dans un climat de défiance et d'hostilité tant vis-à-vis du président de la République, de son gouvernement, et plus généralement des politiques et des partis. Les causes sont multiples, mais il ressort dans tous les discours des personnes mobilisées dans le cadre du mouvement Gilet Jaune, un sentiment de déclassement, d'injustice fiscale et sociale qui alimente une colère conduisant parfois à la violence. Dès son arrivée au pouvoir, ce gouvernement a eu une bienveillance particulière pour le MEDEF avec la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, la pérennisation du CICE en baisse de charge, la baisse drastique des cotisations sociales payées par l'entreprise, la suppression de l'ISF ... Et « en même temps », le peuple reçoit le mépris d'en haut avec la diminution des APL, l'augmentation de la CSG sur les retraites, la fermeture des services publics, des petites lignes SNCF, la casse du droit du travail.

En snobant et négligeant les organisations syndicales, Emmanuel Macron récolte la colère du peuple qui a perdu toute confiance.

Ceci n'est pas sans conséquence sur la vie au travail de nos collègues qui tous les jours reçoivent par milliers ces usagers inquiets par le prélèvement à la source, étonnés par l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation qui semble plus un effet d'annonce qu'une réalité pour beaucoup. Que dire de ceux qui se sont vus pénalisés pour avoir honoré leur taxe foncière en payant par chèque. Certes, il y a eu le rétro pédalage en la matière du ministre Darmanin, qui dans un discours schizophrénique semblait découvrir le problème alors que c'est sous son autorité que l'abaissement du paiement en liquide sera décidé par décret et que le montant maximal payable par chèque va passer en 2019 à 300€. En attendant ce sont bien nos collègues qui essuient le mécontentement, les insultes des contribuables, voire parfois la séquestration des agents comme ce fût le cas sur le site de la Côte Vermeille à Perpignan.

Cette colère était sous-jacente, Macron, qui aujourd'hui catalyse la colère des français-e-s, n'est pas la cause de tout. Les rapports d'activité de la DGI puis de la DGFIP nous permettent d'en tirer beaucoup d'enseignements. Entre 2006 et 2017, les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés sont passées de 45 à 27 milliards quand dans le même temps les recettes nettes à l'impôt sur le revenu sont passées de 53 à 73 milliards, soit moins 40 % pour le patronat et les actionnaires, +40 % pour les autres citoyens.

Ces choix sont le fruit depuis trop longtemps d'une politique libérale favorisant les plus riches et délaissant les plus fragiles, en privilégiant la métropolisation de la France, en abandonnant les territoires et détruisant ainsi le maillage territorial du service public.

En supprimant l'ISF, on a tué l'esprit de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 qui dans son article 13 posait pour principe que l'impôt devait également être réparti entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. En prônant le chacun pour soi, on a tué l'esprit du conseil national de la résistance qui avait pour objectif de reconstruire la société française à travers la solidarité.

Face à cette insurrection, c'est un peu plus de libéralisme que le gouvernement recommande. Il supprime des contributions sociales sur les plus petits salaires en donnant l'impression aux personnes



de gagner plus, alors qu'au final, ce sont les ressources de la Sécurité Sociale que l'on diminue. Quand le trou sera creusé, le gouvernement aura beau jeu de dire qu'il faut réformer, ce qui signifie toujours, « *on va privatiser l'assurance, tant sur la branche retraite que sur la branche maladie* ».

Ce gouvernement supprime des emplois publics et notamment à la DGFIP où il envisage de détruire 2130 emplois en 2019, alors qu'arrive une réforme inutile du prélèvement à la source dont l'impréparation donne des sueurs froides à celles et ceux qui suivent actuellement les formations. Et pourtant, selon les mots prononcés hier sur RMC du porte paroles du gouvernement, Benjamin Griveaux, le prélèvement à la source permettra de supprimer une mission et par conséquent encore plus d'emplois. Nous savons tous que le problème budgétaire de notre pays, ce n'est pas le coût des services publics mais l'évasion et l'optimisation fiscale d'une part, et le coût de la dette d'autre part.

Lundi, le président a essayé d'enfumer les « ceux qui ne sont rien », mais il n'a rien annoncé concernant les vraies revendications des « gaulois réfractaires ».

Rien concernant une hausse du SMIC. Les 100 euros pour les travailleurs rémunérés au SMIC, sans un seul euro payé par l'employeur, ne sont qu'une anticipation de l'augmentation de la prime d'activité, déjà prévue dans le budget du gouvernement.

Rien pour la revalorisation des pensions limitée à 0,3% alors que l'inflation va dépasser les 2% en 2019.

Rien pour les privés d'emplois mais, au contraire, la poursuite de la remise en cause de leur indemnisation.

Rien à payer pour le patronat, une prime de fin d'année au bon vouloir du patronat et défiscalisée ; l'augmentation des salaires compensée par la CSG ; les heures supplémentaires désocialisées.

Mais encore une fois, rien pour les fonctionnaires. A la DGFIP, les fermetures et les restructurations des services entraînent une dégradation continue des conditions de travail des agents, une formation au rabais. Afin de faciliter ceci, Bruno Parent procède à la casse des règles de gestion et touche aux garanties des agents afin de laisser les mains libres aux directeurs départementaux qui pourront à leur bon vouloir affecter et juger les agents comme bon leur semble.

A la DGFIP, le dialogue social est devenu un monologue du DG qui comme les patrons au XIXème, souhaite disposer comme il l'entend de ses salariés.

Aujourd'hui, la CAP qui nous réunit vise à reconnaître une carrière à la DGFIP. Or, comme chaque année, des dossiers sont mis sur le banc. La CGT réitère son souhait que l'examen de ces dossiers soit fait dans un état d'esprit ouvert.

Le rapport mentionne 525 collègues qui ont fait actes de candidature au tableau principal, 507 sont proposés d'emblée. Ce sont 31 inspecteurs qui ont fait acte de candidature sur le tableau complémentaire dont 29 sont retenus.

Enfin, la CGT revendique la pérennisation de ce tableau d'avancement.